



Conseil général

COMMUNE DE RENNAZ

EXTRAIT

du procès-verbal 17 de la législature 2021-2026
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 11 juin 2026

Présidence : Madame Stéphanie Luneau
23 conseillères et conseillers présents avec la Présidente

LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- vu le préavis municipal 40 / 2021-2026 relatif au rapport de gestion et des comptes pour l'année 2025 ;
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

1. d'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2025 tels que présentés ;
2. de donner décharge à la Municipalité pour la gestion de l'exercice 2025.

Après lecture, les conclusions du préavis sont **acceptées à main levée à l'unanimité, telles que présentées.**

Ainsi délibéré en séance du 11 juin 2026.

Au nom du Conseil général

La Présidente
Stéphanie Luneau



La Secrétaire
Valérie Teissl